



Journées des réseaux institutionnels 2023

« La contribution de la Francophonie et du RECEF à la réalisation des objectifs de développement durable »

Allocution du président du RECEF – 10 minutes

- Madame l'administratrice;
- Monsieur le Directeur des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique;
- Mesdames, messieurs, les représentants des Réseaux institutionnels de la Francophonie;
- Distingués invités;

Introduction

Au nom de Réseau des compétences électorales francophones, le RECEF, je vous remercie de cette invitation à ces Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie. Je suis très honoré d'être présent parmi vous.

Je me présente brièvement, je me nomme Tanor Thiendella Sidy Fall, je suis le Directeur général des élections du Sénégal et président du RECEF.

L'Organisation des Nations Unies a fixé 17 objectifs de développement durable pour les populations des différents pays. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, ainsi qu'à la prospérité, à la paix et à la justice. Des cibles ont été fixées pour 2030 et nous sommes à mi-chemin. C'est un privilège pour le RECEF de pouvoir partager ses principales réalisations depuis 2015, afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs pour un monde meilleur.

Je vais cadrer mon intervention en relation avec deux objectifs. Tout d'abord, je dirai quelques mots sur nos réalisations afin de contribuer à l'objectif # 5, portant sur l'égalité entre les sexes.

Ensuite, je développerai davantage mon intervention sur les réalisations du RECEF pour contribuer à l'atteinte de l'objectif # 16 pour un monde de paix, de justice et avec des institutions efficaces. Cet objectif est le principal qui correspond à la mission du RECEF.

Objectif # 5 : égalité entre les sexes

Bien que l'égalité entre les sexes soit très importante pour le RECEF, je vais volontairement être bref sur cet aspect, car le RECEF aura une contribution plus complète et développée demain lors de l'Atelier # 4 portant sur « le renforcement de la participation politique des femmes et des jeunes ».

Depuis 2018, le RECEF pose des gestes en faveur de l'égalité entre les sexes dans les élections et la représentation politique des femmes. Cette année-là, le réseau avait réalisé un séminaire électoral international sur le thème : « un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités ».

Dès l'année suivante, le RECEF élaborait une stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui consiste en deux principaux aspects :

- **Tenir des activités paritaires** en termes de participation de femmes et d'homme. Par exemple, lors des séminaires électoraux annuels, le RECEF invite deux personnes par institution membre : une femme et un homme. Cette mesure permet de donner plus de place aux femmes dans les activités du RECEF pour qu'elles bénéficient également de l'expertise du Réseau.
- Deuxièmement, le RECEF a créé un **Forum des femmes** en 2019. Ce Forum permet notamment de travailler au renforcement des capacités des femmes administratrices d'élections et de contribuer à l'organisation de processus électoraux égaux, tout au long du cycle électoral.

À titre d'exemple, le Forum des femmes a tenu plusieurs activités de formation depuis 2019 et il a également réalisé une étude en 2021 ayant pour titre : « L'égalité entre les femmes et les hommes au sein des organismes de gestion des élections et dans les processus électoraux ». De plus, le RECEF collabore actuellement avec l'OIF à la rédaction du futur Guide pratique de l'OIF en matière d'égalité femme-homme.

Ainsi, le RECEF contribue grandement à la « Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles », adoptée par les chefs d'États et de gouvernements, ainsi qu'à l'atteinte de l'objectif # 5 de l'ONU portant sur l'égalité entre les sexes.

Objectif # 16 : Paix, justice et institutions efficaces

L'objectif # 16 des Nations Unies portant sur la paix, la justice et les institutions efficaces est au cœur même de la raison d'être du RECEF. Nous pourrions dire que tout ce que le RECEF fait est en lien avec cet objectif.

Lors de sa première mission en Afrique en juillet 2009, le président des États-Unis Barak Obama a prononcé un discours désormais célèbre à Accra, au Ghana. Il a notamment dit que : « l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ».

C'est le rôle des organismes de gestion des élections de permettre aux électeurs, et aux candidats de pouvoir participer à des élections libres, fiables et transparentes.

Des élections où tout le monde pourra voter, où chaque candidat pourra faire campagne et où les résultats électoraux seront honnêtes et transparents, et favoriseront le développement de démocraties saines dans l'espace francophone.

Cependant, cette tâche n'est pas simple. Nous le savons tous. Les défis pour les organismes de gestion des élections sont énormes et nombreux : terrorisme, instabilité politique, polarisation de l'opinion publique, inégalité, analphabétisme, liberté de la presse, désinformation, indépendance de la justice, sous-financement des institutions électorales, etc. La liste est longue et nous pourrions malheureusement en ajouter.

C'est dans ce contexte que le RECEF contribue, à la hauteur de ses capacités et de ses moyens, à soutenir ses membres pour contribuer à la professionnalisation de la gestion des élections et au développement d'institutions électorales pérennes, autonomes et indépendantes.

Pour atteindre ces objectifs, nous réalisons quatre principales activités :

1. Des **séminaires électoraux** sur des enjeux d'actualités afin de permettre aux membres de demeurer informés des tendances mondiales et de s'inspirer des meilleures pratiques électorales en vigueur dans la Francophonie. Depuis 2015, il y a eu 8 séminaires électoraux internationaux. Une étude électorale est publiée à la suite de chaque séminaire, venant ainsi bonifier le savoir électoral en langue française.
2. Des **formations** pour consolider et développer l'expertise électorale. Depuis 2015, il y a eu 7 formations ou ateliers techniques, incluant la formation en leadership du Forum des femmes qui se tiendra dans deux semaines au Cap-Vert.
3. Des **missions d'études** pour observer les opérations électorales sur le terrain. Car, réaliser une élection est très complexe. Il faut déployer sur tout le territoire national, et au-delà, tout le matériel et le personnel recruté et formé pour offrir un service impeccable aux électeurs. Des centaines de milliers de personnes sont ainsi mises

à contribution pour la réussite d'une telle opération. Le bon déroulement logistique des opérations sur le terrain est fondamental et ces missions d'études permettent d'apprendre de nos homologues à cet effet. Depuis 2015, il y a eu 6 missions d'étude, et il est prévu d'en tenir une prochaine à l'occasion de l'élection présidentielle au Sénégal en février 2024.

4. Finalement, depuis 2 ans, le RECEF encourage et facilite la tenue **d'activités bilatérales** entre deux membres. Cela peut prendre la forme d'un stage, d'un prêt de personnel ou d'une visite de travail sur un thème en particulier. Nous croyons fermement en la consolidation des institutions et à leur efficacité par l'échange concrète de bonnes pratiques entre les membres du réseau. Il y a eu trois activités bilatérales dans les deux dernières années, dont une il y a quelques semaines, lorsque le Sénégal a reçu ses homologues de la CENA du Bénin.

En terminant, j'aimerais ajouter un mot sur le fait que le RECEF participe régulièrement aux travaux de l'OIF sur des enjeux jugés prioritaires, que ce soit sur la consolidation de l'État civil ou pour lutter contre la désinformation, par exemple. Le RECEF favorise également les collaborations transversales avec d'autres réseaux institutionnels de la Francophonie. Depuis 2015, nous avons travaillé étroitement avec les Régulateurs des médias (REFRAM), les Autorités de protections des données personnelles (AFAPDP), les Cours des comptes (AISCCUF), le réseau de formation policière (FRANCOPOL), et bien d'autres collaborations ponctuelles.

C'est dans ce type d'activités que les réseaux institutionnels de la Francophonie déploient toute leur pertinence pour bâtir un monde de paix et de justice, ainsi que des institutions fortes et efficaces.

Je réserve mes derniers mots pour l'Organisation internationale de la Francophonie, qui est cette institution qui rend tout possible. Elle est le lien qui nous unit dans cette famille de solidarité où la langue française permet de coopérer, tout en respectant et en garantissant nos diversités.

Je vous remercie.